

OFFRE DE FORMATION

Méthode VSC pour l'aide à la gestion d'un parc
d'ouvrages portuaires

session bureau d'étude



ANGERS

27 et 28 mai 2026



La méthode VSC (Visites Simplifiées Comparées), développée par le Réseau Scientifique et Technique de l'Etat et portée par le Cerema, est une méthode de gestion de patrimoine d'ouvrages de génie civil. Au cours de ces dix dernières années, elle a fait l'objet d'un développement spécifique dans le domaine des infrastructures portuaires et maritimes et dispose désormais d'un retour d'expérience issu de nombreuses applications sur différents sites.

La méthode s'appuie sur l'expertise et l'expérience acquises en matière de gestion des infrastructures. Elle permet la surveillance organisée et périodique de ces ouvrages et la programmation raisonnée des opérations de maintenance. Elle a été conçue pour s'adapter à des parcs d'ouvrages diversifiés en intégrant les aspects sécuritaires (conditions d'exploitation et d'usages des ouvrages) et stratégiques (enjeux liés à l'exploitation des ouvrages), problématiques majeures des maîtres d'ouvrages – gestionnaires.

Les principes fondamentaux de la méthode VSC sont définis dans le guide technique LCPC, publié en 2006 "VSC, méthode d'aide à la gestion de patrimoine" et le déploiement de la méthode sur un parc d'ouvrages portuaires a fait l'objet d'un guide publié par le CETMEF en 2011 "Application de la méthode VSC à la gestion d'un parc d'ouvrages portuaires".

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître et maîtriser les principes de la méthode VSC
- Connaître les étapes de mise en œuvre de la méthode sur un parc d'ouvrages portuaires et maritimes



OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques
- Exercices d'application réalisés avec les stagiaires
- Présentation de cas d'application
- Préparation, réalisation (sur le terrain) et exploitation d'une visite VSC d'un ouvrage
- Utilisation de la plateforme mesformations.cerema.fr

PUBLIC

La formation s'adresse d'une manière générale aux bureaux d'études susceptibles de réaliser des visites VSC pour le compte des gestionnaires de parcs d'infrastructures portuaires (Grands Ports Maritimes, Conseils Départementaux, Conseils Régionaux et autres collectivités). Elle s'adresse plus particulièrement aux techniciens et ingénieurs en charge de la réalisation et de l'exploitation des visites VSC sur des ouvrages d'un patrimoine d'infrastructures portuaires.

NIVEAU PRÉ-REQUIS

- Connaissance générale du contexte portuaire et des différents ouvrages susceptibles d'être rencontrés
- Connaissances de base en génie civil (matériaux et structures)
- Niveau bac+2 ou 2 années d'expérience dans la surveillance, l'entretien et la réparation des ouvrages de génie civil
- Connaissance de l'organisation de la gestion du patrimoine du service d'appartenance

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- QCM en fin de formation

FRAIS D'INSCRIPTION

1200 € HT par stagiaire (TVA à 0%)
Déjeuners jours 1 et 2 inclus

DURÉE

2 jours



PROGRAMME



Premier jour

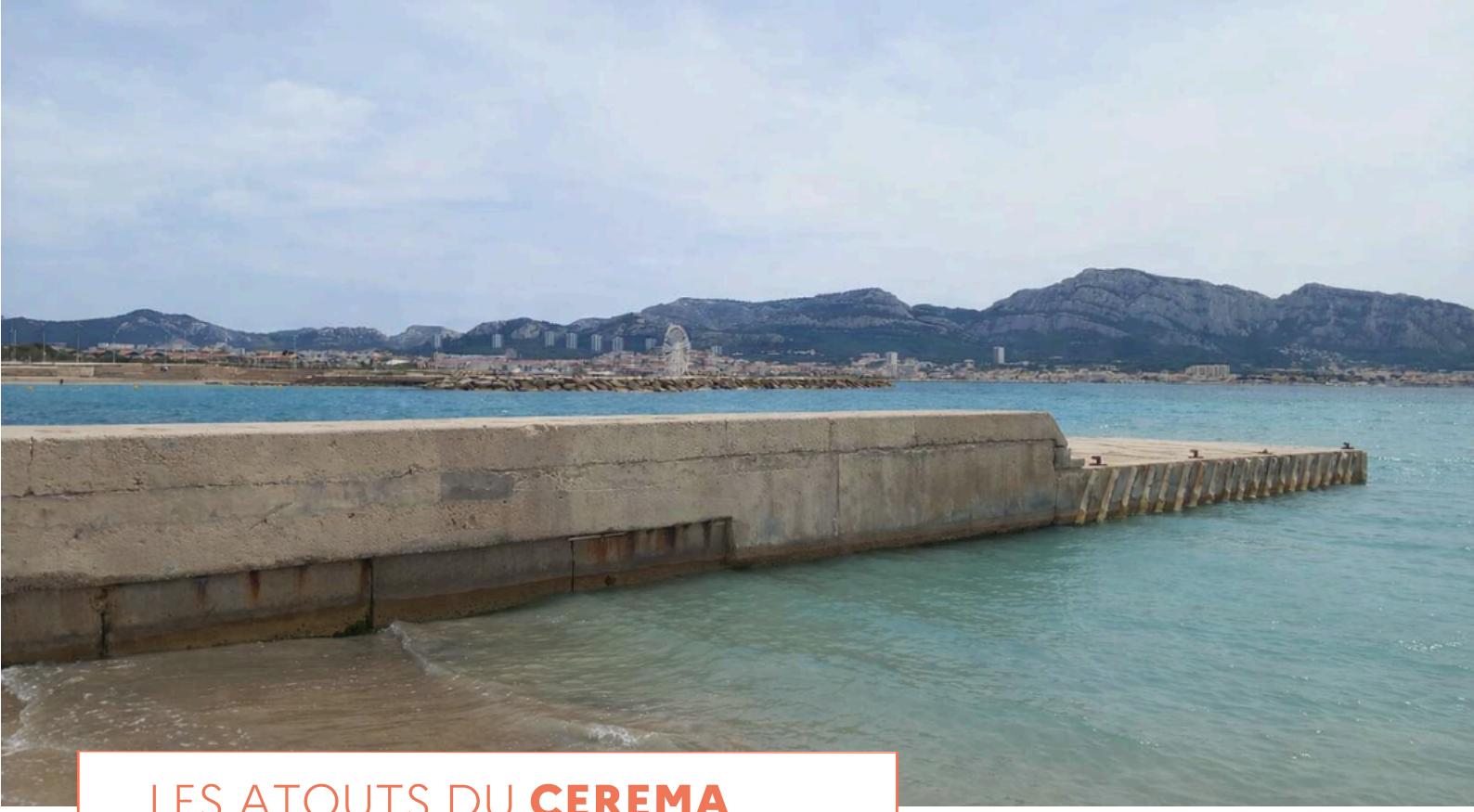
CONNAITRE LES PRINCIPES DE LA MÉTHODE VSC

- 9h00 Contexte et problématique portuaire
- 9h30 Principes généraux de la méthode VSC
- 10h00 Axe stratégique des ouvrages
- 11h00 Axe technique : décomposition des ouvrages en objets
- PAUSE DEJEUNER*
- 13h00 Axe technique :
 - fonction mécanique de l'objet
 - fonction d'usage de l'objet
- 16h00 Exemples et exercices de décomposition et d'évaluation d'ouvrages

Deuxième jour

MÉTHODE VSC (SUITE), VISITE TERRAIN ET EXPLOITATION

- 9h00 Préparation de la visite sur le terrain : décomposition en objets, structures des objets, éléments d'usages
- 10h00 Réalisation d'une visite VSC sur le terrain : visite et renseignement du support de visite
- PAUSE DEJEUNER*
- 13h00 Exploitation de la visite VSC : synthèse, évaluation de l'état de l'ouvrage
- 15h00 Présentation détaillée des étapes de déploiement de la méthode VSC
- 16h00 Bilan et évaluation : vérification des acquis, présentation du groupe VSC, bilan de la formation



LES ATOUTS DU **CEREMA**

- Des équipes pluridisciplinaires et expertes (aménageurs, ingénieurs, techniciens) ;
- De nombreuses années d'expérience opérationnelle au service des collectivités territoriales ;
- Des participations actives à l'édition de normes et règlements, aux côtés des pouvoirs publics et de réseaux de partenaires et d'experts reconnus.

COORDINATION DE LA FORMATION

Claire MARCOTTE

Responsable du groupe ouvrages
d'art et géotechnique-laboratoire

INFORMATIONS ET INSCRIPTION



formation.catalogue@cerema.fr



www.cerema.fr



CeremaCom



Cerema

